

555 CAP-IB

Capitalisation des expériences

du projet « Soutenir l'action syndicale en matière économique et sociale pour favoriser le travail décent en Afrique de l'Ouest » de l'Institut Belleville

Résumé

Décembre 2024

En Afrique de l'Ouest, les syndicats jouent un rôle crucial dans la défense des droits des travailleurs et l'amélioration des conditions de travail. Cependant, leur capacité à influencer les politiques publiques reste souvent limitée en raison de plusieurs défis :

- manque de données probantes pour appuyer les revendications syndicales ;
- faibles capacités techniques pour transformer les recherches en outils de plaidoyer ;
- disparités de moyens et de compétences entre les syndicats de différents pays ;
- émiettement syndical à travers la prolifération de multiples organisations dans un même pays ;
- contextes politiques et économiques souvent défavorables, marqués par des crises récurrentes (inflation, instabilité institutionnelle, économique et politique, faibles niveaux de protection sociale).

Pour répondre à ces enjeux, l'Institut Belleville (IB), en collaboration avec la CSI-Afrique (Confédération Syndicale Internationale - Afrique), a lancé un projet ambitieux visant à renforcer les capacités des syndicats francophones d'Afrique de l'Ouest à travers la recherche syndicale et le plaidoyer.

Le projet s'articule autour de deux objectifs principaux :

- Renforcer les capacités des syndicats en recherche syndicale :
 - Permettre aux syndicats de produire des données rigoureuses pour appuyer leurs revendications.
 - Utiliser ces recherches pour construire des argumentaires solides en faveur des droits des travailleurs.
- Promouvoir un plaidoyer efficace :
 - Transformer les résultats des recherches en actions concrètes pour influencer les politiques publiques.
 - Développer une stratégie syndicale régionale capable de peser sur les décisions des gouvernements et des institutions internationales.

Ces objectifs sont alignés avec la vision d'un travail décent promu par l'OIT, visant à garantir des conditions de travail justes, une protection sociale universelle, et des politiques équitables pour les travailleurs, en particulier dans les secteurs informels et précaires.

Le projet s'est appuyé sur une approche innovante de capitalisation des expériences, qui consiste à transformer les pratiques locales en connaissances partageables. Cette démarche repose sur plusieurs principes clés :

- Participation active : Impliquer les syndicats locaux dans la documentation et l'analyse de leurs propres expériences.
- Partage des savoirs : Faciliter la diffusion des bonnes pratiques entre les pays pour renforcer les capacités collectives.
- Focus sur les résultats : Identifier des cas concrets où la recherche a influencé positivement les politiques publiques ou les conditions de travail.

Pour atteindre ses objectifs, le projet a été structuré en trois phases principales :

1. Sélection des thématiques prioritaires : Chaque pays impliqué dans le projet a choisi un thème syndical pertinent (vie chère, gouvernance budgétaire, protection sociale, etc.).
2. Organisation d'ateliers régionaux et nationaux : Ces rencontres ont permis de former les membres des CARES (Comités d'Analyse et de Recherche Syndicale) à la méthodologie de capitalisation et d'élaborer des fiches documentant les expériences.
3. Production et diffusion des fiches de capitalisation : Ces fiches synthétisent les apprentissages et proposent des recommandations pour améliorer les actions futures.

Le projet couvre sept pays d'Afrique de l'Ouest francophone : le Bénin, la Guinée, le Togo, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Niger et le Sénégal. Cependant, trois pays ont été identifiés comme prioritaires pour cette phase de capitalisation en raison de leur progression notable :

- Bénin : Plaidoyer contre la vie chère et ses effets sur le pouvoir d'achat des travailleurs ;
- Guinée : Recherche et plaidoyer sur la gouvernance des Établissements Publics Administratifs (EPA) ;
- Togo : Protection sociale pour les travailleurs informels du secteur agricole, notamment les femmes transformatrices de poisson.

Enfin, le projet se distingue par plusieurs innovations méthodologiques :

- Utilisation de la capitalisation comme outil stratégique : Documenter les expériences réussies pour inspirer de nouvelles actions dans d'autres contextes.
- Formation sur mesure : Les ateliers ont permis de former les syndicats à des outils pratiques comme le photolangage, les lignes de temps, et la conception de plaidoyers.
- Approche collaborative : Les participants ont travaillé en groupes pour co-construire les fiches de capitalisation, renforçant ainsi leur appropriation des résultats.

1. Ateliers nationaux : structure et déroulement

Les ateliers nationaux, organisés au Bénin, en Guinée, et au Togo, ont été conçus pour approfondir les processus de capitalisation amorcés lors de l'atelier régional à Lomé. Chaque atelier a été structuré autour des thématiques spécifiques à chaque pays, permettant une immersion dans les actions syndicales locales. Voici une description détaillée de chaque atelier.

1.1 Atelier national du Bénin (15-19 avril 2024)

- **Participants** : 12 membres du CARES (parité parfaite : 6 femmes et 6 hommes).
- **Thème principal** : Recherche et plaidoyer contre la vie chère.

- **Objectifs :**

1. Reconstituer le processus historique des actions syndicales sur la vie chère.
2. Produire une fiche de capitalisation spécifique au Bénin.
3. Contribuer à la validation de la fiche multi-pays.

Organisation des travaux :

L'atelier a alterné entre séances plénières et travaux de groupes. Les participants ont travaillé sur :

1. **Chronologie des événements :**

- Compilation et structuration des informations sur les mobilisations syndicales (marches, grèves, études).
- Identification des étapes marquantes : depuis les protestations de 2018 jusqu'aux négociations de 2022 ayant conduit à une augmentation du SMIG.

2. **Reconstruction de l'action syndicale :**

- Analyse des décisions politiques obtenues grâce aux recherches du CARES.
- Mise en avant de l'unité d'action syndicale et de l'appui des partenaires (CNV International, COGEFOS).

3. **Production de la fiche pays :**

- Utilisation d'un canevas préétabli divisé en plusieurs sections (contexte, méthodologie, résultats, leçons apprises).
- Validation des contenus en plénière.

Résultats clés :

- **Impact tangible :** Les recherches sur la vie chère ont conduit à des mesures concrètes, comme l'augmentation du SMIG (40 000 à 52 000 FCFA) et des sursalaires.
- **Prise de conscience :** Les participants ont souligné l'importance d'instaurer une capitalisation continue pour éviter la perte d'informations.

1.2 Atelier national de Guinée (9-10 mai 2024)

- **Participants :** 20 membres du CARES, dont une forte mobilisation féminine.
- **Thème principal :** Gouvernance budgétaire et rôle des EPA.
- **Objectifs :**
 1. Documenter l'impact du plaidoyer sur les EPA dans la gouvernance budgétaire.
 2. Explorer la pertinence de la Convention 190 de l'OIT sur le harcèlement et la violence au travail.

Déroulement des travaux :

1. Présentation initiale :

- Introduction à la méthodologie de capitalisation et discussion des enjeux.
- Travail de photolangage pour déclencher des réflexions autour des expériences marquantes.

2. Groupes de travail :

- Groupe 1 : Reconstitution du processus lié aux EPA (recherche, plaidoyer, collaboration avec la Mission d'Appui à la Mobilisation des Ressources Internes - MAMRI).
- Groupe 2 : Approche genre et Convention 190 : débats sur l'intégration des dimensions genrées dans le plaidoyer.

Résultats clés :

- **Progression sur les EPA** : Le CARES a activé des partenariats stratégiques pour influencer les réformes budgétaires.
- **Tensions sur le genre** : Des divergences ont émergé entre hommes et femmes sur l'importance de la Convention 190, les femmes insistant sur son rôle essentiel dans la lutte contre la violence au travail.

1.3 Atelier national du Togo (23-24 mai 2024)

- **Participants** : Membres du CARES, avec un accent sur les organisations du secteur informel.
- **Thème principal** : Extension de la protection sociale aux travailleurs informels du secteur agricole, en particulier les femmes transformatrices de poisson.
- **Objectifs** :
 1. Explorer les initiatives locales pour intégrer le secteur informel dans les dispositifs de protection sociale.
 2. Documenter le plaidoyer sur l'assurance maladie universelle.

Organisation des travaux :

1. Chronologie :

- Analyse des étapes depuis 2011 (introduction de l'assurance maladie au Togo) jusqu'à l'inclusion des femmes transformatrices dans les discussions politiques.

2. Production de la fiche pays :

- Identification des obstacles spécifiques : coût des cotisations, faible organisation des travailleurs informels.
- Mise en lumière des leviers, notamment la structuration des groupes locaux comme les mutuelles de santé.

Résultats clés :

- **Partenariats solides** : Le CARES a mobilisé des acteurs étatiques et des ONG pour soutenir son plaidoyer.
- **Focus sur les femmes** : Le rôle des formatrices de poisson comme groupe pilote a été particulièrement valorisé.

2. Fiches pays : structure et contenus

Les fiches pays constituent le produit final des ateliers nationaux. Elles documentent chaque étape du processus, les résultats obtenus, et les leçons apprises.

2.1 Structure commune des fiches :

Les fiches suivent un canevas standard en plusieurs sections :

1. **Contexte et enjeux** : Description des défis spécifiques dans chaque pays (ex. : inflation au Bénin, gouvernance budgétaire en Guinée, protection sociale au Togo).
2. **Description de l'action** : Reconstitution des étapes clés des actions syndicales.
3. **Méthodologie de recherche** : Analyse des outils utilisés pour collecter et exploiter les données.
4. **Facteurs externes et internes** : Identification des leviers et obstacles (ex. : soutien international, limites des capacités locales).
5. **Difficultés rencontrées et solutions** : Résolutions des blocages (ex. : fidélisation des membres des CARES).
6. **Leçons apprises** : Synthèse des apprentissages pour orienter les futurs plaidoyers.

2.2 Fiche pays : Bénin

- **Thème principal** : Plaidoyer contre la vie chère.
- **Chronologie des actions** :
 - 2018 : Début des mobilisations (marches, grèves, etc.).
 - 2021-2022 : Recherche sur les prix des denrées essentielles, publiée et médiatisée.
 - 2022-2023 : Série de négociations avec le gouvernement, conduisant à des résultats concrets (SMIG augmenté, sursalaires).
- **Résultats clés** :
 - Reconnaissance accrue des syndicats comme interlocuteurs légitimes.
 - Influence directe sur les décisions politiques grâce aux données probantes issues de la recherche.

2.3 Fiche pays : Guinée

- **Thème principal** : Gouvernance budgétaire et plaidoyer sur les EPA.
- **Chronologie des actions** :
 - 2019 : Rapport initial sur les EPA.
 - 2022 : Plaidoyer auprès des institutions comme la MAMRI et le CNOSC.
- **Résultats clés** :

- Intégration des recommandations dans les cahiers des charges des institutions partenaires.
- Renforcement des alliances avec la société civile pour un plaidoyer commun.

2.4 Fiche pays : Togo

- **Thème principal** : Protection sociale pour les travailleurs informels.
- **Chronologie des actions** :
 - 2011 : Introduction de l'assurance maladie universelle.
 - 2013 : Inclusion des travailleurs informels dans les discussions politiques.
 - 2023 : Focus sur les femmes transformatrices de poissons comme exemple pilote.
- **Résultats clés** :
 - Détermination de la capacité contributive des femmes à l'assurance maladie universelle
 - Meilleure structuration des revendications syndicales grâce à la recherche.

3. Résultats obtenus

Les résultats du projet, tant au niveau des ateliers que des fiches produites, reflètent des avancées significatives dans plusieurs domaines clés. Les impacts varient selon les pays, mais des tendances générales se dégagent, mettant en évidence le potentiel de la recherche syndicale comme outil de plaidoyer.

3.1 Résultats obtenus au Bénin : focus sur la vie chère

- **Renforcement de l'impact syndical** :
 - Les recherches menées par le CARES sur l'inflation et le pouvoir d'achat ont fourni des données probantes utilisées dans les négociations.
 - Les syndicats ont renforcé leur crédibilité en tant qu'interlocuteurs auprès des décideurs politiques.
- **Décisions politiques majeures** :
 - Augmentation du SMIG de 40 000 à 52 000 FCFA.
 - Octroi de sursalaires pour certains groupes de travailleurs.
 - Fixation des prix des denrées essentielles par le gouvernement.
- **Unité d'action syndicale** :
 - Collaboration renforcée entre six des sept principales centrales syndicales du pays.
 - Création d'une dynamique intersyndicale pour faire pression sur le gouvernement.

3.2 Résultats obtenus en Guinée : focus sur les EPA et la gouvernance budgétaire

- **Influence sur les politiques publiques** :
 - Recommandations issues des recherches intégrées dans les cahiers des charges des institutions publiques, comme la MAMRI.
 - Les conclusions sur la gestion des EPA ont sensibilisé les décideurs à l'importance de la transparence budgétaire.
- **Partenariats stratégiques** :

- Collaboration avec des organisations de la société civile, notamment la Coalition Nationale des Organisations de la Société Civile (CNOSC).
- Appui technique interne grâce à des membres du CARES ayant une expertise en finances publiques.
- **Avancée sur la Convention 190 :**
 - Une mobilisation importante sur la lutte contre le harcèlement et la violence au travail, bien qu'il reste des divergences sur son rôle dans les priorités syndicales.

3.3 Résultats obtenus au Togo : focus sur la protection sociale

- **Inclusion des travailleurs informels :**
 - La recherche a mis en lumière les défis spécifiques des femmes transformatrices de poissons.
 - Détermination de la capacité contributive des femmes à l'assurance maladie universelle.
- **Plaidoyer structuré :**
 - Les données produites ont servi à formuler des revendications claires pour une meilleure couverture par l'assurance maladie universelle.
 - L'influence syndicale s'est accrue auprès des institutions gouvernementales.
- **Renforcement des alliances :**
 - Collaboration accrue entre syndicats, ONG locales et partenaires internationaux.

3.4 Résultats au niveau régional : fiche multi-pays

- **Synthèse des apprentissages :**
 - Les étapes communes aux différents pays ont été identifiées (élaboration des termes de référence, collecte de données, stratégie de plaidoyer).
 - Identification des leviers comme les partenariats stratégiques et des obstacles tels que le manque de ressources humaines.
- **Effet multiplicateur :**
 - La fiche multi-pays sert de modèle pour guider d'autres CARES dans leur recherche et plaidoyer.
 - Elle favorise le transfert des bonnes pratiques au-delà des pays pilotes.

4. Recommandations

Les recommandations du rapport visent à pérenniser les acquis, surmonter les défis identifiés et maximiser l'impact du projet dans le futur.

4.1 Renforcer la capitalisation et la documentation continue

- **Institutionnaliser les processus de capitalisation :**
 - Encourager les CARES à documenter leurs activités en temps réel (« capitalisation au fil de l'eau ») pour éviter les pertes d'informations.

- Mettre en place des outils simples et accessibles pour enregistrer les étapes clés des projets (journaux d'activités, plateformes numériques).
- **Produire des supports diversifiés :**
 - Aller au-delà des fiches en intégrant des formats comme des vidéos, guides pratiques ou infographies.
 - Traduire les documents produits dans les langues locales pour une meilleure appropriation.

4.2 Renforcer l'intégration du genre

- **Formation et sensibilisation :**
 - Former les membres des CARES à l'analyse genre pour mieux intégrer cette dimension dans leurs recherches et plaidoyers.
 - Sensibiliser les syndicats à l'importance de la parité dans leurs actions et à la diversité des enjeux genrés (violences, accès aux ressources).
- **Approches spécifiques aux secteurs informels :**
 - Développer des méthodologies adaptées pour analyser les besoins spécifiques des femmes et des travailleurs vulnérables.
 - Mobiliser des outils comme la « budgétisation sensible au genre » pour influencer les politiques publiques.

4.3 Accroître les ressources humaines et financières

- **Soutenir les CARES :**
 - Plaidoyer auprès des partenaires internationaux pour un financement accru des projets de recherche et de plaidoyer.
 - Mettre en place des systèmes de parrainage entre CARES plus avancés et ceux en difficulté pour renforcer leurs capacités.
- **Mobiliser les ressources locales :**
 - Encourager les syndicats à développer des partenariats locaux (ONG, universités, entreprises) pour diversifier leurs sources de financement.

4.4 Favoriser les échanges régionaux

- **Création d'une plateforme régionale :**
 - Développer un réseau régional des CARES pour partager des bonnes pratiques, des outils et des expériences.
 - Organiser des rencontres annuelles pour comparer les avancées et les défis.
- **Valorisation des fiches multi-pays :**
 - Diffuser largement les enseignements des fiches multi-pays auprès des acteurs régionaux et internationaux.
 - Organiser des webinaires ou ateliers pour discuter des résultats et perspectives.

4.5 Améliorer la qualité des plaidoyers

- **Cibler les décideurs stratégiques :**
 - Identifier des interlocuteurs clés dans les gouvernements et institutions internationales pour renforcer l'influence syndicale.
 - Produire des argumentaires solides et adaptés au contexte pour chaque revendication.
- **Suivi et évaluation :**
 - Mettre en place un système pour suivre les résultats des plaidoyers sur le long terme.
 - Documenter non seulement les succès mais aussi les échecs, afin d'en tirer des leçons.

Conclusion

La capitalisation des expériences menée dans le cadre du projet « **Soutenir l'action syndicale en matière économique et sociale pour favoriser le travail décent en Afrique de l'Ouest** » a démontré que la recherche syndicale, alliée à un plaidoyer structuré, constitue un levier puissant pour influencer les politiques publiques et améliorer les conditions de travail. Cette initiative a permis de poser les bases d'une culture de capitalisation au sein des CARES, tout en illustrant le potentiel d'un apprentissage collectif et d'un partage d'expériences à l'échelle régionale.

- **Synthèse des résultats obtenus**

Les ateliers régionaux et nationaux ont permis de renforcer les capacités des syndicats à transformer les données issues de leurs recherches en outils de plaidoyer efficaces. Les résultats tangibles, tels que l'augmentation des salaires au Bénin, les avancées en gouvernance budgétaire en Guinée, et l'inclusion des travailleurs informels dans les discussions sur la protection sociale au Togo, témoignent du succès de cette approche. Ces victoires montrent que les syndicats, lorsqu'ils sont équipés de données probantes et d'outils adaptés, peuvent relever des défis majeurs comme la vie chère, les inégalités dans la protection sociale ou le manque de transparence budgétaire.

La production des fiches pays et multi-pays a été un moment clé de ce processus, car elles cristallisent les apprentissages issus des expériences locales tout en offrant des modèles reproductibles dans d'autres contextes. Ce travail a également révélé l'importance des partenariats stratégiques entre syndicats, société civile, institutions publiques et partenaires internationaux pour maximiser l'impact des actions syndicales.

- **Limites et défis persistants**

Cependant, plusieurs défis ont été mis en évidence au cours de cette phase du projet :

1. **Manque de documentation continue** : Les CARES ont souvent dû reconstituer des informations a posteriori, rendant le processus de capitalisation plus complexe.
2. **Intégration limitée de l'approche genre** : Malgré des progrès en termes de parité dans les délégations et d'inclusion de sujets genrés, l'analyse des enjeux spécifiques aux femmes et aux groupes vulnérables reste insuffisamment approfondie.

3. **Disparités entre les pays** : Les niveaux d'avancement des CARES varient considérablement, soulignant la nécessité d'un accompagnement différencié.
4. **Ressources limitées** : Le manque de financement, de temps, et parfois d'expertise technique, a freiné la pleine réalisation des objectifs.

- Perspectives

Malgré ces limites, les enseignements tirés offrent des opportunités pour consolider et pérenniser les acquis. La méthodologie de capitalisation introduite par ce projet peut devenir un standard au sein des CARES et des syndicats en général, non seulement en Afrique de l'Ouest mais également dans d'autres régions confrontées à des défis similaires.

L'intégration d'une **approche systématique de capitalisation**, associée à une documentation au fil de l'eau, pourrait transformer les actions syndicales en une source de savoirs partagés et valorisés. De même, l'accent mis sur le genre peut être renforcé, notamment en mobilisant des outils comme la budgétisation sensible au genre ou des méthodologies participatives intégrant les voix des femmes et des travailleurs vulnérables.

- Appel à l'action

Les syndicats, les institutions partenaires et les bailleurs de fonds doivent tirer parti de ces résultats pour amplifier l'impact du projet dans les années à venir. Il est essentiel de :

1. **Institutionnaliser la capitalisation** au sein des CARES, en intégrant cette pratique dans leurs activités régulières.
2. **Renforcer les partenariats régionaux et internationaux**, pour partager les bonnes pratiques, mobiliser des ressources, et influencer les décideurs au-delà des frontières nationales.
3. **Favoriser une culture de l'apprentissage**, où chaque expérience – réussie ou non – est perçue comme une opportunité de progrès collectif.

- Vision pour l'avenir

À terme, ce projet pourrait servir de modèle pour d'autres initiatives visant à renforcer les capacités syndicales dans des contextes similaires. L'objectif ultime est de créer un réseau syndical régional résilient, capable de s'appuyer sur la capitalisation des expériences pour transformer durablement les conditions de travail et les politiques publiques. Ce projet marque un jalon important dans cette démarche, en offrant une vision d'un syndicalisme innovant, collaboratif, et stratégiquement orienté vers le changement social.